COALITION CONTRE LA PANDÉMIE MINIÈRE

Rapport de synthèse sur l'Afrique

Personnes en confinement, industries extractives dans le monde des affaires

MAI 2022

Rapport élaboré par

Resource Rights Africa

CADTM

FRACKFREE NAMIBIA

AfricaTranscribe Enterprises

womin

Développement Durable en Côte d'Ivoire

COALITION
AGAINST THE MINING PANDEMIC

Recherche collective et plaidoyer a l'intersection de l'exploitation minière et de la pandémie de COVID-19.

À propos de la coalition

La Coalition contre la pandémie minière travail en solidarité mondiale avec les communautés, les peuples autochtones et les travailleurs pour répondre aux abus miniers liés à la pandémie de COVID-19. Nous travaillons en tant que coalition consensuelle menant des recherches collectives et des actions de plaidoyer sur l'intersection entre l'exploitation minière et la pandémie de COVID-19.

À propos de ce rapport

WoMin et ses partenaires ont cherché à comprendre les répercussions de la pandémie de COVID-19 au moyen d'une série de dialogues et de processus intitulés People in Lockdown, Extractive Industries in Business / Personnes en Confinement, Industries Extractives dans le monde des affaires. Ce rapport de synthèse explore les principales conclusions de cinq longues études de cas (Namibie, Tanzanie, Ouganda, Mali et Côte d'Ivoire) présentées dans le cadre de la série.

Auteurs

Auteure principale : Boipelo Bonokwane
Auteure secondaire : Hibist Kassa
Sommaires des études de cas : Shamim Meer

Case Studies: Resource Rights Africa, Frack Free Namibia, Africa Transcribe, Committee for the Abolition of Illegitimate Debt, Jeunes Volontaires pour l'Environnement Côte d'Ivoire

Traducteurs

Du rapport : John Wani
Des études de cas : Nathalie Heynderickx

Édition et mise en page

Relectrice-correctrice : Leah Marais
Mise en page des études de cas : Michele Dean
Conception du rapport : Val Croft

A propos de l'image de couverture

Femmes effectuant des activités minières artisanales dans une aire de lavage au sluice gérée par le Buyegi Women in Miners Group dans le village de Nyakabale, Région de Geita, Tanzanie. Photo : Evans Rubara.

CONTEXTE

La COVID-19 a créé des inégalités plus profondes et a accru la pauvreté alors que les ménages et les pays plus riches ont commencé à se rétablir; les pauvres et la classe ouvrière du monde continuent d'en absorber les répercussions.[1] La pandémie de COVID-19 met en lumière la relation entre les échecs et les contradictions du capitalisme et la destruction mondiale de la nature et l'aggravation des inégalités socioéconomiques. La façon dont la COVID-19 continue de se dérouler reflète le rythme des modèles d'exploitation existants, plaçant au centre de son chemin destructeur les personnes déjà vulnérables dans le monde.[2]

En Afrique, avant la pandémie de COVID-19, les gouvernements et les sociétés minières avaient déjà la réputation d'être complices des activités des sociétés minières. Les opérations minières sont associées à la destruction généralisée de la nature, à la militarisation et à la violence croissantes, à la dépossession des terres et à la relocalisation des communautés. Cela menace la vie et les moyens de subsistance des communautés touchées par l'exploitation minière et le fardeau de la survie est supporté par le travail sexospécifique.[3]

Les crises auxquelles le continent africain est confronté s'intensifient alors que le capitalisme continue de sombrer dans des crises et des contradictions plus profondes. La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en évidence des questions qui ont touché la majorité des gens sur le continent depuis la période de l'indépendance. Par conséquent, WoMin et ses partenaires ont cherché à comprendre les répercussions de la pandémie de COVID-19 au moyen d'une série de dialogues et de processus intitulés People in Lockdown, Extractive Industries in Business / Personnes en Confinement, Industries Extractives dans le monde des affaires.[4] Ce rapport de synthèse explore les principales conclusions de cinq longues études de cas (Namibie, Tanzanie, Ouganda, Mali et Côte d'Ivoire) présentées dans le cadre de la série.

La recherche menée s'inscrit dans le cadre de la Coalition mondiale contre la pandémie minière et de la synthèse africaine des études de cas compilées par WoMin, ses partenaires et alliés, axées sur:

OUGANDA

Resource Rights Africa : *Exploitation, accaparement des terres et répression sous COVID-19 en l'exploitation du calcaire en Ouganda.*

CÔTE D'IVOIRE

Exploitation de l'or par Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE) : *L'approfondissement de l'extractivisme pendant la pandémie de Covid-19 : Une étude de la société canadienne ENDEAVOUR Mining en Côte d'Ivoire.*

NAMIBIE

Exploration pétrolière et gazière par Frack Free Namibia : *Dépossession et violations dans l'exploration pétrolière et gazière de Kavango par Recon Africa.*

TANZANIE

Industrie minière tanzanienne par Africa Transcribe : *Intervention Covid-19 limitée, des moyens de subsistance perturbés et extractivisme sans entrave en Tanzanie.*

MALI

Exploitation de l'or par le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM): *Expropriation en cas de pandémie : L'exploitation aurifère au Cercle de Kéniéba au Mali.*

Le capitalisme extractif continue d'être impliqué dans des pandémies comme la pandémie actuelle de COVID-19 et l'épidémie d'Ebola en 2013. La destruction rapide des forêts et des zones humides, la propagation de la pollution et la migration humaine devraient accroître la fréquence des pandémies à l'avenir. Malgré cette énorme crise environnementale, le capitalisme utilise la pandémie actuelle de COVID-19 comme un moyen d'auto-organisation en approfondissant l'extractivisme. Il est donc urgent de comprendre comment les mesures prises par les industries extractives et les gouvernements pendant la pandémie de COVID-19 touchent la nature et les collectivités qui en dépendent, et de surveiller ces nouvelles tendances.

Photo: Femmes effectuant des activités minières artisanales dans une aire de lavage au sluice gérée par le Buyegi Women in Miners Group dans le village de Nyakabale, Région de Geita, Tanzanie. (Evans Rubara)

Introduction

Au début de la pandémie de COVID-19, de nombreux gouvernements d'Afrique subsaharienne ont instauré de lourds confinements, comme la fermeture des frontières internationales, des restrictions de voyage locales, des couvre-feux et d'autres mesures de confinement pour freiner la propagation de la COVID-19. Malgré ces mesures strictes sur les personnes, les gouvernements ont classé l'industrie minière et l'agro-industrie comme un service essentiel et permis les opérations des sites d'extraction comme essentiels pour la stabilité économique. Pendant que ces industries extractives fonctionnaient, les moyens de subsistance des habitants de la région étaient menacés par la criminalisation des mouvements et des rassemblements. Dans l'ensemble de la région de l'Afrique subsaharienne, des cas de force et de violence extrême utilisés par la police et l'armée pour appliquer les règlements de confinement sont apparus dès le début de la pandémie de COVID-19, de nombreux cas ayant été tués et arrêtés par les forces de l'ordre de l'État pendant la pandémie.[5]

La nature essentielle de l'exploitation minière est due au fait qu'elle est une caractéristique dominante de la plupart des économies africaines. Le récit dominant de l'absence d'un modèle de développement alternatif qui s'oppose à l'extractivisme néolibéral dans les économies africaines a priorisé l'exploitation minière industrielle qui s'organise autour de puissantes sociétés minières qui pillent la région. Les revenus du continent sur le marché mondial proviennent principalement des produits de base et des industries extractives (y compris la production minière, pétrolière et gazière et l'agriculture).[6] Cette extraction à grande échelle des ressources naturelles entraîne des privations importantes pour les communautés et les femmes, et une perte de richesse importante pour les nations et les générations futures, tout en contribuant à la crise écologique et climatique par l'exploitation de la nature et de la main-d'œuvre.

L'exploitation minière est la pierre angulaire des économies africaines depuis des décennies, et la pandémie de COVID-19 a exposé davantage la forte dépendance des pays africains à l'égard de l'exploitation minière pour générer de la richesse au détriment du bien-être des personnes et de la nature.

Au début de 2020, la pandémie de COVID-19 avait fait entrer l'Afrique subsaharienne dans sa première récession depuis 1995,[7] mais les économies de la région étaient sorties de la récession à la fin de 2021.[8] Le rebond des économies a été attribué à la reprise des investisseurs privés et de la consommation, ainsi qu'à une augmentation des exportations de la région.[9] Avant la pandémie de 2019, 60 % des pays africains tiraient un tiers de leurs recettes d'exportation des minéraux et des combustibles fossiles, le continent produisant 80 % du platine mondial et plus de la moitié de son manganèse et de son cobalt.[10] Ceci en dépit des importantes perturbations des écosystèmes résultant de la déforestation, de la dégradation des sols et de la pollution atmosphérique.[11] L'exploitation minière est la pierre angulaire des économies africaines depuis des décennies, et la pandémie de COVID-19 a exposé davantage la forte dépendance des pays africains à l'égard de l'exploitation minière pour générer de la richesse au détriment du bien-être des personnes et de la nature.

La résilience de l'industrie minière africaine a été démontrée par le traitement prioritaire dont elle bénéficiait et les ressources minérales pouvaient circuler librement des concessions accordées par les

gouvernements africains, tandis que les moyens de subsistance de beaucoup de gens ont été décimés par des restrictions de confinement. Ce sont les femmes et les jeunes les plus vulnérables qui ont été les plus touchés par les confinements, car ils représentent la majeure partie de la main-d'œuvre dans l'économie informelle urbaine en Afrique, la main-d'œuvre informelle représentant 80,8 % des emplois en Afrique.[12] Le travail informel manque souvent de stabilité et n'offre pas de protection sociale, car ces travailleurs sont généralement peu rémunérés.[13] Dans les pays étudiés, 34 % des travailleurs informels avaient perdu leur emploi au Mali au début de la pandémie.[14] En Ouganda, les femmes travaillant dans le secteur informel étaient les plus vulnérables car elles résidaient dans des établissements informels où elles faisaient face à un risque élevé de violence et à un accès limité aux soins de santé.[15] Malgré la domination du secteur minier en Afrique, l'exploitation minière industrielle elle-même contribue peu à la création formelle d'emplois et est intimement liée à l'économie informelle des commerçants et des travailleurs à bas salaire qui se forment autour des opérations minières, y compris celles dans l'exploitation minière artisanale.

La réponse agressive des pays africains à la COVID-19 a duré des mois après le début de la pandémie, malgré le fait que l'ensemble de la région de l'Afrique subsaharienne était, en comparaison avec le reste du monde, légèrement touchée par la pandémie, avec des taux de mortalité relativement plus faibles. Les raisons du nombre relativement faible d'infections et de décès liés à la COVID-19 dans la région de l'Afrique subsaharienne sont nuancées : certains attribuant les faibles chiffres à la faible capacité de l'Afrique à dépister et à retracer les personnes séropositives à la COVID-19. Malgré cela, la région n'est pas homogène, et l'Afrique du Sud a connu les taux les plus élevés d'infections et de décès dans la région. Les répercussions socioéconomiques des mesures de confinement liées à la COVID-19 ont eu des conséquences de grande portée, tirant parti des vulnérabilités qui étaient difficiles pour les pays avant la pandémie, comme l'inégalité et le mauvais accès aux soins de santé et à l'éducation, les taux de chômage élevés, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la surveillance et la militarisation croissantes, et la dégradation dévastatrice de l'environnement et le changement climatique.

Photo: CÔTE D'IVOIRE -- Mineurs artisaneux à Floleu.

La pauvreté et les inégalités se sont aggravées

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités et la pauvreté alors que les pauvres et les gens de la classe ouvrière en absorbent les pires impacts, mettant en évidence les échecs du capitalisme. L'extrême pauvreté est en hausse sur le continent africain, les populations vivant dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne étant celles qui souffrent le plus. La COVID-19 a montré comment les inégalités existantes ont influé sur la capacité des gens à composer avec les pandémies de santé et comment des mesures comme les confinements exacerbent les inégalités socioéconomiques existantes.[16] Les perturbations de la génération de revenus causées par les confinements ont eu des effets dévastateurs sur les communautés. Dans les pays à revenu intermédaire, instables et touchés par des conflits en Afrique, la COVID-19 devrait intensifier la centralisation à long terme de la pauvreté.[17]

Des recherches menées en Côte d'Ivoire dans sept villages entourant la filiale d'Endeavour, SMI (Mine Ity), ont montré que les restrictions liées à la COVID-19 interdisaient aux membres de la communauté d'accéder à leur ferme par la propriété de la mine. Cela, en dépit de la dépendance de la communauté à l'agriculture de subsistance pour la sécurité alimentaire. Les femmes représentent 40,4 % de la population active du secteur agricole ivoirien et les cultures vivrières cultivées dans les communautés entourant la mine Ity sont destinées à la consommation domestique et à la vente dans les zones urbaines. Les femmes dominent dans la production et le commerce de cultures vivrières axées sur la consommation intérieure.[18] Une autre mesure mise en œuvre par SMI pour prévenir la propagation du virus a été le retrait des travailleurs, dont beaucoup sont originaires des villages touchés. Le repli a aggravé les conditions de détresse au sein des communautés en retirant les salaires, ce qui était encore plus urgent à une époque où les transferts d'argent devenaient mondialement reconnus comme un moyen d'amortir les communautés vulnérables de l'impact immédiat de la crise. En raison de leur mise à pied, d'anciens travailleurs étaient maintenant sans revenu, et 377 jeunes ont été congédiés pour des raisons liées à la COVID-19, tandis que l'entreprise a continué d'élargir ses activités.

La perte généralisée de revenus et le manque d'accès aux terres agricoles ont eu un effet direct sur la sécurité alimentaire des communautés, et ont fait reculer la région d'Afrique subsaharienne qui était déjà sujette à de hauts taux de pauvreté et d'inégalité.

Dans une prétendue tentative d'éviter une augmentation de la pauvreté et des inégalités, les mesures du président tanzanien John Magufuli ont été jugées pragmatiques par certains et irresponsables par d'autres, car son gouvernement était l'un des rares en Afrique subsaharienne à ne pas imposer un confinement sévère en raison de la COVID-19.[19] Avec une population rurale de 73 %, le gouvernement tanzanien, qui dépend le plus des exportations agricoles, a maintenu sa position selon laquelle il ne pouvait pas se permettre de perturber la production. Au premier trimestre de 2021, l'industrie minière représentait 10,2 % du PIB de la Tanzanie, et la Tanzanie est le quatrième exportateur d'or de l'Afrique.[20] Malgré la position du gouvernement sur la COVID-19, l'étude de cas de la Tanzanie révèle que les sites miniers ont imposé des restrictions à titre préventif. Cela signifiait que l'accès aux sites miniers était strictement contrôlé et que, périodiquement, les journaliers n'étaient pas autorisés à accéder aux sites miniers, ce qui nuisait aux mineurs artisanaux et aux travailleurs occasionnels. En outre, les confinements régionaux et mondiaux ont eu un impact important

sur l'économie officielle de la Tanzanie, avec 140 000 emplois perdus en juin 2020.[21] L'impact des confinements à l'extérieur de la Tanzanie a également entraîné une augmentation des prix généraux des marchandises, ce qui a alourdi le fardeau des mineurs artisanaux aux prises avec des revenus réduits.

En Ouganda, la pandémie de COVID-19 a commencé au beau milieu d'une sécheresse nationale qui n'a pas encore pris fin, les saisons des pluies de 2020 et de 2021 ayant donné peu de pluie et touchant 20 millions de personnes dans la Corne de l'Afrique.[22] En raison des faibles précipitations, de la mauvaise qualité du sol et des maladies du bétail, de nombreux hommes et femmes se sont tournés vers l'exploitation minière artisanale pour générer un revenu. L'étude de cas s'est concentrée sur Tororo Cement Limited (TCL), qui s'appuie sur le travail de mineurs artisanaux et de petite taille dans la sous-région de Karamoja. Beaucoup de mineurs artisanaux et de petite taille sont des populations locales et des travailleurs migrants et font face à une exploitation extrême de leur travail car ils sont sous-payés, tandis que l'État ne protège pas les droits et les intérêts des communautés.

Photo: OUGANDA -- Une femme déblaie la terre d'une fosse minière pour exposer le calcaire à casser.

Les sociétés minières violent et annulent les mesures de protection

Bien que riches en ressources minérales et pétrolières, les populations d'Afrique subsaharienne en tirent généralement peu de bénéfices. Les profits miniers et pétroliers ont longtemps été perdus ou gaspillés à l'étranger, laissant de nombreuses personnes dans la pauvreté. Les relations douteuses que les sociétés minières et les États africains entretiennent sont alimentées par le modèle de développement extractiviste néolibéral en Afrique, dans lequel les sociétés minières continuent d'être favorisées au-dessus des peuples. La situation n'a pas changé pendant la pandémie de COVID-19.

En juillet 2021, à une époque où la Namibie était la plus touchée par la COVID-19, le commissaire à l'environnement a accordé à ReconAfrica (RA) l'autorisation environnementale pour les levés sismiques bidimensionnels. Malgré l'opposition généralisée du public aux impacts environnementaux et sociaux des levés sismiques et des forages, et les préoccupations concernant la sécurité de l'eau et les impacts sur les puits d'eau dans cette région aride où la population dépend principalement des eaux souterraines. La RA a fait preuve d'un mépris flagrant à l'égard de la

population locale directement touchée par ses activités, ce qui a entraîné la dépossession de terres ancestrales, la destruction de maisons et le déplacement de familles. Les communautés touchées n'étaient pas au courant du processus d'EIE qui avait été achevé et approuvé en 2019, ce qui a permis à RA de commencer le forage exploratoire sur les terres communautaires et les terres de conservation. Il y a eu peu de mobilisation communautaire, comme l'exige la Loi 7 sur la gestion de l'environnement de 2007. L'EIE effectuée par l'entreprise ne comportait pas la « liste critique des parties intéressées et touchées » en contravention avec la Loi.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement a accordé à SMI un nouveau permis pour établir la Floleu Mining Company / Société Minière Floleu dans le village de Floleu pendant la pandémie et a permis à l'entreprise de prendre 350 hectares de terres du village de Floleu, sans effectuer d'étude d'impact environnemental et sans le consentement de la communauté. Ceci en dépit de l'article 127 du Code minier qui reconnaît le droit à une indemnisation équitable pour les communautés dont les terres ont été occupées par une société minière.

Ces tendances suivent les schémas préexistants de collusion entre les entreprises et les États, qui comprennent souvent la destruction généralisée et l'accaparement des terres. Ce fut également le cas en Ouganda où TCL et les autorités locales de Moroto ont utilisé la pandémie de COVID-19 pour faire reculer les réglementations adoptées pour protéger la communauté contre l'exploitation de la main-d'œuvre. Avant la pandémie de COVID-19, le district de Moroto avait finalisé le processus d'un règlement pour augmenter les frais de chargement et de rupture. Toutefois, ce règlement a été mis de côté pendant le confinement lié à la COVID-19 et n'a pas été adopté depuis, ce qui expose la communauté à une exploitation continue.

Photo: OUGANDA -- De jeunes hommes chargent du calcaire sur un camion sur le site minier de Kosiroi.

Violations des droits de l'homme, violence et répression

Les activistes communautaires dans les zones minières qui s'opposent à l'exploration minière, pétrolière et gazière sont généralement victimes d'intimidation, de harcèlement et de violence de la part de la sécurité minière privée et des fonctionnaires de l'État, de la police et des militaires. La pandémie a accéléré les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'extraction des ressources et les processus de consentement communautaire. Cela a été démontré dans les études de cas de la Côte d'Ivoire et de la Namibie, où les gens sont consultés, les entreprises ont tendance à ne consulter que les chefs qui sont des hommes et ne consultent pas la communauté en général et les femmes en particulier. Les communautés, en particulier les femmes, se voient refuser le droit de donner ou de refuser librement leur consentement à des projets miniers de grande envergure sur une base préalable, éclairée et continue.[23]

Lorsque TCL en Ouganda a commencé à acquérir 50 acres de terre à Katikekile pour une usine de clinker, une opération dans laquelle la société prévoit d'investir entre 200 et 250 millions de dollars, l'Association des Terres Communales de Naita Tepeth s'y est opposée. La TCL, en collaboration avec des acteurs associés à l'État, a utilisé la COVID-19 pour réprimer les protestations communautaires contre l'acquisition de terres pour l'usine de clinker en utilisant le couvre-feu imposé par le président du pays et le déploiement de soldats pour arrêter toute personne trouvée hors de leurs maisons après 17 h. En outre, TCL a utilisé le personnel de sécurité de l'État armé pour menacer les défenseurs de la terre et de l'environnement, et les membres de la communauté ont été victimes d'actes d'intimidation de la part de représentants du gouvernement local.

Un défenseur des droits de l'homme de la communauté a été forcé de quitter son domicile et la communauté alors qu'il fuyait pour sauver sa vie après qu'un agent qui travaille pour l'État et la société minière a accusé les défenseurs des droits de l'homme d'avoir organisé une attaque contre lui. Cette tendance à menacer et intimider les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la communauté s'est poursuivie, tandis que l'entreprise a prospecté les terres entre février et avril 2021, tandis que le personnel armé de l'armée coordonnait, soutenu et gardé l'entreprise privée engagée par TCL, malgré le statut contesté du terrain. Après l'arpentage du terrain, on a tenté de soudoyer et d'intimider le président du conseil communautaire local pour qu'il consente à la vente du terrain à TCL. Le président du conseil a été forcé de se cacher pour éviter d'autres intimidations et menaces. Chaque fois qu'il y avait des manifestations prévues, le personnel de sécurité amenait des soldats pour menacer la communauté. La sécurité privée a également été accusée d'avoir forcé des membres de la communauté à quitter leurs terres pour des activités de prospection qui ont eu lieu au premier semestre de 2021.

Photo: OUGANDA -- Une femme dans le site minier de Kosiroi parle de la misère qu'elle éprouve à cause des taux de chargement et de rupture très faibles.

En Namibie, aucune violence physique n'a été perpétrée contre les activistes anti-Kavango de l'exploration pétrolière et gazière, mais de nombreux activistes craignent pour leur vie et que des violences physiques puissent être commises contre eux pour faire taire leurs voix. Les activistes qui ont visité les sites d'exercices de RA se sont sentis intimidés par les gardes de sécurité de l'entreprise qui ne voulaient pas les voir près des sites d'exercices et qui les ont dispersés agressivement.

Les règlements de confinement dans les études de cas comprenaient la criminalisation des réunions des conseils communautaires et l'élimination des mécanismes que les communautés utilisent habituellement pour porter plainte au sujet de l'inconduite des sociétés minières. En Namibie, la nature éloignée des communautés a rendu difficile l'organisation et la mobilisation des militants pour les campagnes. La sensibilisation en personne et l'opposition aux activités de RA par les membres de la communauté et les parties intéressées ont également été rendues difficiles par les restrictions de confinement. En Côte d'Ivoire, les communautés n'ont pas pu faire face à leurs problèmes, car les espaces civiques ont été fermés avec diverses interdictions encore en vigueur aujourd'hui. Le couvre-feu et l'interdiction des rassemblements ont fourni une excuse pour arrêter les réunions du Comité local de développement minier. En Tanzanie, à la fin d'avril 2020, la position du gouvernement de nier la gravité de la pandémie a entraîné l'arrêt des rapports sur les infections à la COVID-19 et les taux de mortalité. Le gouvernement s'est servi des lois adoptées avant la pandémie pour intimider, arrêter et détenir les personnes qui signalent la COVID-19. Tous les médias ont été empêchés de faire des reportages sur la COVID-19 et les médias étrangers et tous les médias locaux ont été empêchés de diffuser du contenu provenant de médias étrangers sans autorisation officielle. Les manifestations et rassemblements ont également été rendus illégaux.

Photo : NAMIBIE - Andreas Hawano devant ses champs de sorgho, dont une partie a été occupée par la société Recon Africa sans avertissement ni avis préalable. Photo : John Grobler, Oxpeckers.

Dans son troisième bulletin sur la COVID-19, l'AFREWATCH a révélé comment les sociétés minières ont abusé des travailleurs en les plaçant dans des conditions de vie inacceptables pour que les activités minières se poursuivent.[24] Dans les sites étudiés par l'AFREWATCH, il y a eu des grèves et des soulèvements dans plusieurs sites miniers en RDC, résultant de licenciements et d'abus de la dignité humaine des travailleurs. Comme les travailleurs étaient confinés aux sites miniers, il y avait des variations dans la façon dont les entreprises traitaient leurs travailleurs, mais partout sur les sites, il y avait des plaintes concernant la qualité de la nourriture et du logement, y compris nourrir les travailleurs deux pains de pain sec le matin et les travailleurs dormant sur des palettes recouvertes d'un drap, ou les travailleurs dormant dans des conteneurs. De nombreux travailleurs ont subi des réductions de salaire, et nombreux d'autres travailleurs ont été licenciés.

Dégradation de l'environnement

Les crises environnementales sans précédent qui menacent actuellement l'existence humaine et toutes les formes de vie sont les plus durement touchées par le changement climatique, qui continue de faire des ravages dans le monde entier, touchant de façon disproportionnée les personnes les plus vulnérables et les plus pauvres.[25] En Afrique, le taux moyen d'augmentation des températures sur l'ensemble du continent est supérieur à la moyenne mondiale, 2020 se situant entre la 3e et la 8e année la plus chaude enregistrée et le continent faisant face à des taux de déglaciation plus élevés que d'autres parties du monde. L'Afrique devrait connaître une déglaciation totale d'ici les années 2040.[26] Les effets extrêmes du changement climatique dans la région ont été ressentis par les inondations, les sécheresses prolongées et les cyclones. La déforestation et l'extractivisme se poursuivent malgré leur importante contribution à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles. L'emplacement des mines dans des zones principalement rurales présente également des risques directs pour les moyens de subsistance agraires. Cette situation est exacerbée par les processus miniers non réglementés et le manque d'application de la réglementation minière.[27]

En Côte d'Ivoire, le chef d'Ity a noté que la poussière des véhicules miniers pollue les fermes qui ne produisent plus comme avant. Dans le village de Dapleu, les villageois se sont plaints de la pollution sonore causée par l'utilisation d'explosifs. L'accaparement de presque toutes les terres arables des communautés, estimées à plusieurs dizaines d'hectares, conduit aujourd'hui à l'insécurité alimentaire et à la destruction de la forêt et de la biodiversité. La rareté des poissons dans la rivière Cavally a contribué à l'augmentation de l'insécurité alimentaire

L'étude de l'Ouganda a révélé qu'après l'arpentage des terres communautaires contestées, TCL a laissé de la graisse et de la boue de forage sur les terres dont certains membres de la communauté ont affirmé avoir tué des chèvres et des vaches. En outre, ils ont laissé des trous de forage découverts, ce qui constitue une menace pour les membres de la communauté, en particulier les enfants.

Au Mali, lors du confinement décrété par le gouvernement entre mars et août 2020, les membres des comités de surveillance communautaires n'ont pas pu jouer leur rôle de surveillance, et les sociétés minières en ont profité pour violer les règles de protection de l'environnement. Cela a augmenté les incidents de pollution de l'environnement et donc le nombre de personnes souffrant de maladies d'origine hydrique et d'autres maladies, dont beaucoup n'ont pas les moyens financiers de demander un traitement.

Alternatives communautaires

Au cœur de l'extractivisme et du modèle actuel de développement extractiviste néolibéral se trouve l'exploitation prédatrice des personnes vulnérables et de la nature. Il est maintenant plus que jamais urgent de promouvoir des alternatives à ce modèle destructeur d'extraction des ressources et d'accumu-

lation capitaliste,[28] et une plus grande importance accordée à la reproduction sociale de la vie au lieu des marchandises pour le profit. En pleine crise socioéconomique liée à la COVID-19, les communautés ont réussi à survivre grâce à des solutions de rechange dirigées par des femmes dans leurs communautés respectives.

Au Mali, les communautés se sont opposées à la destruction irresponsable de l'environnement par les bûcherons et les mineurs. L'Association Wassa Ton, qui regroupe les habitants de douze communes du Cercle de Kéniéba, a déposé une plainte contre une société minière le 24 novembre 2020 devant le Tribunal de première instance de Kéniéba.

En Côte d'Ivoire, les communautés s'organisent en dehors des structures qui existaient avant la pandémie, alors que les femmes d'Ouyatouo ont formé une coopérative pour produire de l'Attiéké (un repas de base à base de manioc) afin de répondre à l'insécurité alimentaire. Les jeunes ont mis sur pied un groupe des huit villages touchés pour lancer des activités génératrices de revenus. Ils ont dénoncé le manque de transparence dans la gestion des fonds pour les communautés et le mauvais fonctionnement du comité local de développement minier. Le peuple de Floleu a envoyé une lettre de protestation à SMI pour demander un arrêt de la démarcation de leurs terres sans accord préalable.

En Namibie, les communautés ont suggéré d'investir dans une économie du savoir autochtone pour fournir des modèles alternatifs de développement durable comme alternative à l'exploration pétrolière et gazière. Les organisations de la société civile mènent actuellement des consultations pour aider les communautés à accéder à la formation, à l'expertise et au financement nécessaires à la réalisation de leurs aspirations, allant de l'accès des petits agriculteurs à des installations telles que l'entreposage frigorifique, et une infrastructure et des marchés plus vastes pour le traitement des produits fauniques.

En Tanzanie, des travailleuses du secteur artisanat minier à petite échelle qui s'étaient auparavant engagées dans le broyage de pierres pour extraire des minéraux ont commencé à brûler du charbon de bois et à ramasser du bois de chauffage pour la vente. Certains groupes de femmes, qui auparavant achetaient des pierres réputées contenir de l'or, ont constaté que les propriétaires de puits ne vendaient plus ces pierres en raison de la diminution des activités d'exploitation. En réponse, les groupes de femmes ont lancé leurs propres fosses malgré une pénurie de capital opérationnel. Certains membres de la communauté ont lancé des activités de fabrication de savon à petite échelle parce qu'il y avait un besoin accru de savon et de détergents sanitaires.

Photo page 12 : CÔTE D'IVOIRE -- Des femmes d'Ouyatouo qui ont décidé de s'organiser en coopérative pour produire de l'Attiéké.

Photo ci-dessus : TANZANIE -- Une discussion en groupe avec des mineuses à petite échelle dans la zone minière artisanale de Mgusu, dans le district de Geits, région de Geita. Photo : Evans Rubara.

Conclusion

Les réponses des communautés à la crise de la COVID-19 constituent une critique organique du modèle de développement extractiviste néolibéral dominant qui a été bénéfique pour les géants du secteur minier. Au beau milieu de la crise climatique, alimentaire, énergétique et économique, les gouvernements africains ont collaboré avec les industries extractives pour violer les réglementations et les protéger des interventions de santé publique, avec la promesse que cela assurera la reprise économique. Cela a été fait au milieu d'une pandémie qui exposait les fissures dans les infrastructures de santé publique et les systèmes de protection sociale et aggravait les inégalités. Le poids de la crise de la reproduction sociale est resté solidement sur le dos des travailleuses et des paysans qui ont dû combler le vide laissé par l'État. Les réponses des femmes dans les communautés confrontées aux impacts des crises illustrent le dynamisme et les possibilités qui existent pour une alternative au modèle de développement dominant qui se base en l'autonomie d'en bas.

L'étude de cas namibienne a mis en évidence la mesure dans laquelle les gouvernements et les institutions étatiques restent attachés au modèle de développement extractiviste néolibéral dominant, qui offre l'accès aux rentes des ressources et se prête à la corruption. La capacité de l'État à réguler les impacts environnementaux résultant de l'exploitation minière industrielle, sans parler de l'exploitation minière artisanale en croissance rapide, reste en grande partie faible et inefficace. Comme l'illustrent les cas du Mali, de l'Ouganda et de la Côte d'Ivoire, il a été laissé aux communautés de former leurs propres structures pour réguler les impacts environnementaux des opérations minières. D'une part, l'absence de l'État en ce qui concerne ce rôle crucial, et son hypervisibilité sous forme de militarisation et de sécurisation, aux côtés de la liberté que la sécurité privée exerce également, expose à quel point l'État est devenu profondément compromis, et l'abandon des communautés confrontées aux impacts destructeurs de l'extractivisme.

Bien qu'il y ait eu des tendances au nationalisme à l'égard des ressources pendant la phase d'expansion des produits de base au début des années 2000, la crise économique qui s'est aggravée pendant la pandémie de COVID-19 a placé les entreprises en position de domination alors que les gouvernements africains cherchent désespérément des investissements. L'expansion du modèle extractiviste néolibéral qui est à la base de la destruction des écosystèmes, des moyens de subsistance agraires et des conditions de travail précaires, exacerbe les inégalités et la pauvreté existantes. Les femmes en tant que travailleuses et petites productrices dans l'économie informelle continuent d'absorber les chocs, par le travail de soins non rémunéré. Grâce à leurs stratégies de subsistance, elles offrent des aperçus de ce que les alternatives peuvent centrer sur pour assurer un équilibre entre la reproduction sociale de la vie et de la nature.

References

1 Sanchez-Paramo, Hill, Mahler, Narayan, Yonaz. Octobre 2021. La COVID-19 laisse un héritage de pauvreté croissante et d'inégalité croissante. https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/Covid-19 -leaves-legacy-rising-poverty-and-widening-inequality

2 Sara Stevano, Tobias Franz, Yannis Dafermos et Elisa Van Waeyenberge (2021). Covid-19 et crises du capitalisme: intensification des inégalités et réponses mondiales, Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement, 42:1-2, 1-17.

3 ONU Femmes, 2020, Covid-19 et son impact économique sur les femmes : l'histoire derrière les chiffres. https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/9/feature-Covid-19 -economic-impacts-on-women

4 WoMin (2021) Personnes en confinement, industries extractives dans les affaires, https://womin.africa/people-in-lockdown-extractive-industries-in-business/

5 Ferial Haffajee (2020). Selon Ramaphosa, 11 décès attribuables au confinement et 230 000 arrestations constituent un « excès d'enthousiasme » – vraiment.! https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-06-01-ramaphosa-calls-11-lockdown-deaths-and-230000-arrests-an-act-of-over-enthusiasm-really/

6 Elisa Greco (2020). Afrique, extractivisme et crise cette fois, Examen de l'économie politique africaine, 47:166, 511-521, DOI: 10.1080/03056244.2020.1859839

7 Elisa Greco (2020). Afrique, extractivisme et la crise cette fois, Examen de l'économie politique africaine, 47:166, 511-521, DOI : 10.1080/03056244.2020.1859839

8 La Banque mondiale (2021). L'Afrique subsaharienne sort de la récession en 2021 mais la reprise reste vulnérable, https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/10/06/sub-saharan-africa-exits-recession-in-2021-but-recovery-still-vulnerable

9 La Banque mondiale (2021). En pleine récession, l'Afrique subsaharienne est prête pour la reprise, https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/03/31/amid-recession-sub-saharan-africa-poised-for-recovery

10 Landry Signé (2021). Numérisation des mines africaines, https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/12/03/digitalizing-africas-mines/

11 Groupe de la Banque africaine de développement (2012). Perspectives de l'industrie minière en Afrique, https://blogs.afdb.org/fr/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/mining-industry-prospects-in-africa-10177

12 Melis Guven, Raphaël Karlen (2020). Soutenir le secteur informel urbain en Afrique : des politiques coordonnées avec la protection sociale au cœur, https://blogs.worldbank.org/africacan/supporting-africas-urban-informal-sector-coordinated-policies-social-protection-core

13 Racky Baldé, Elvis Avenyo (2021). Les travailleurs informels au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso ont été plus durement touchés par le Covid-19, https://theconversation.com/informal-workers-in-senegal-mali-and-burkina-faso-have-been-hit-harder-by-Covid-19 -168122

14 Racky Baldé, Elvis Avenyo (2021). Les travailleurs informels au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso ont été plus durement touchés par le Covid-19, https://theconversation.com/informal-workers-in-senegal-mali-and-burkina-faso-have-been-hit-harder-by-Covid-19 -168122

15 Centre international de recherche sur les femmes (2021). Étendre la protection sociale aux travailleuses informelles pour une meilleure reprise de Covid-19 en Ouganda, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Uganda-REBUILD-Policy-Brief1_Web-Version.pdf

16 Centre d'excellence africain pour la recherche sur les inégalités (2021). Croissance post-Covid-19, pauvreté et inégalités en Afrique, http://www.aceir.uct.ac.za/news/post-Covid-19 -growth-poverty-and-inequality-africa

17 Homi Kharas, Meagan Dooley (2021). Impacts à long terme du Covid-19 sur l'extrême pauvreté, https://www.brookings.edu/blog/future-development/2021/06/02/long-run-impacts-of-Covid-19 -on-extreme-poverty

18 Kavita Kalsi, Dr Fofana Memon (2020). Autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/970208/Query-55-WEE-in-Côte-D_Ivoire.pdf

19 Elisa Greco (2020). Afrique, extractivisme et crise cette fois, Examen de l'économie politique africaine, 47:166, 511-521, DOI: 10.1080/03056244.2020.1859839

20 Département du commerce - États-Unis (2021). Tanzanie : Guide commercial du pays, https://www.trade.gov/country-commercial-guides/tanzania-mining

21 Calvin Franke (2021). L'impact de Covid-19 sur la pauvreté en Tanzanie, https://borgenproject.org/impact-of-Covid-19 -on-poverty-in-tanzania/

22 Adrien Cullis (2021). Vivre avec certitude : les pasteurs aux prises avec la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, https://www.sparc-knowledge.org/news-features/features/living-certainty-pastoralists-grapple-drought-horn-africa

23 WoMin (2021) Le consentement et le droit de dire non, https://womin.africa/the-right-to-say-no/

24 AFREWATCH (2021). Etat de la Gestion des Impacts du Covid-19 par les Sociétés Minières et l'Etat Congolais dans les Provinces du Haut-Katanga et du Lualaba (De Mai à Décembre) 2020) https://afrewatch.org/afrewatch_bulletin-dinformation-ukweli-n3-fevrier-2021-etat-de-lieu-de-la-gestion-des-impacts-du-Covid-19 -par-les-entreprises-minieres-et-letat-congolais-dans-les-provinces/

25 Université SOAS de Londres. Le système terrestre et ses composants : la crise environnementale. Consulté en janvier 2022: https://www.soas.ac.uk/cedep-demos/000_P500_ESM_K3736-Demo/unit1/page_11.htm

26 Organisation météorologique mondiale. 2020. État du climat en Afrique.

27 Boris Ngounou (2021). Afrique : L'impact de l'exploitation minière sur l'environnement, https://www.afrik21.africa/en/africa-the-impact-of-mining-on-the-environment/

28 Charmaine Pereira, Dzodzi Tsikata (2021). Contextualiser l'extractivisme en Afrique, Feminist Africa Vol 2 No 1 (2021) : Extractivisme, Résistance, Alternatives